



Panorama tiers-lieux

en Nouvelle-Aquitaine

2024

Synthèse

Données issues de l'enquête 2024
provenant de 106 tiers-lieux de la région
(basées sur l'activité de l'année 2023)



Collaboré par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



agence nationale
de la cohésion
des territoires



la
coopérative
tiers-lieux

Panorama tiers-lieux

en Nouvelle-Aquitaine

2024

Synthèse

Sommaire

- › P5. Préambule
- › P7. Intentions et méthodologie
- › **P9.**
Des lieux à côté de chez vous
- › **P11.**
Des lieux d'accueil
- › **P13.**
Des lieux pour les habitant-e-s
- › **P15.**
Des lieux par les habitant-e-s
- › **P17.**
Des lieux en lien avec les partenaires locaux
- › **P21.**
Des lieux d'activités
- › **P25.**
Des lieux aux multiples richesses humaines
- › **P27.**
Des lieux en développement
- › P29. Glossaire
Actions de la Région et de la Coopérative Tiers-Lieux
- › P31. Les activités de la Coopérative Tiers-Lieux
- › P32. Aller plus loin

Panorama des tiers-lieux

Préambule

Depuis plus de 10 ans, la Coopérative Tiers-Lieux, soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine, impulse, soutient et déploie la dynamique tiers-lieu en région et au-delà !

Mais, c'est quoi un tiers-lieu ?
À quoi ça sert ?

Un tiers-lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

- › **Un parcours d'émancipation individuelle**
- › **Une dynamique collective**
- › **Une démarche motivée par l'intérêt général**

Les tiers-lieux doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'impose à nous aujourd'hui.

Ce sont des projets structurants de territoires, qui (re)dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

Chaque tiers-lieu est différent : il est à l'image du collectif qui le porte. Ouvert à tous-tes, il est inclusif ; hybride, il est le siège d'inventivité et de créativité, de réunions et d'échanges, riches et joyeux !



Bienvenu dans ce panorama

Qui va vous permettre de :

- › Toucher du doigt la grande variété de ces espaces qui réinventent le faire ensemble en Nouvelle-Aquitaine.
- › Illustrer les différents sujets embrassés par les tiers-lieux : la convivialité, le rapport au travail, l'apprentissage, la culture, l'agriculture...
- › Éventuellement, vous inspirer pour déployer, à votre tour, une dynamique similaire dans votre territoire !

Toutes les personnes qui font vivre les tiers-lieux invitent à expérimenter de nouvelles façons d'habiter, se nourrir, travailler, se cultiver... bref, vivre ensemble dans un territoire.

En vous souhaitant une belle exploration et de belles découvertes !



Pour en savoir + sur les tiers-lieux :

<https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/typologies-definition>

Intentions et méthodologie

Afin de donner à voir et mieux comprendre la dynamique existante et émergente, nous réalisons tous les deux ans une grande enquête auprès des tiers-lieux de la région.

Tous les chiffres présentés résultent de la grande enquête « Panorama des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine 2024 » et restent de l'ordre du déclaratif. Vous trouverez dans les infographies ci-jointes une **synthèse** des résultats.

- › Nos données Nouvelle-Aquitaine sont basées sur le retour de 106 tiers-lieux, sur 209 tiers-lieux ouverts au 1^{er} janvier 2024.
- › Nous avons choisi de diffuser l'enquête auprès des tiers-lieux répondants à la grande campagne de mise à jour du "Bottin des tiers-lieux" réalisée à l'hiver 2023 et auprès d'initiatives en activité recensées au fil des mois par la Coopérative Tiers-Lieux, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.
- › L'enquête a donc été diffusée directement à près de 245 initiatives.

De plus, les données des tiers-lieux implantés en villes moyennes (20 000 à 100 000 habitant-e-s) et de ceux implantés en milieu rural ont été regroupées en considérant que leurs réalités de vie et d'accès aux services sur ces territoires sont assez similaires.

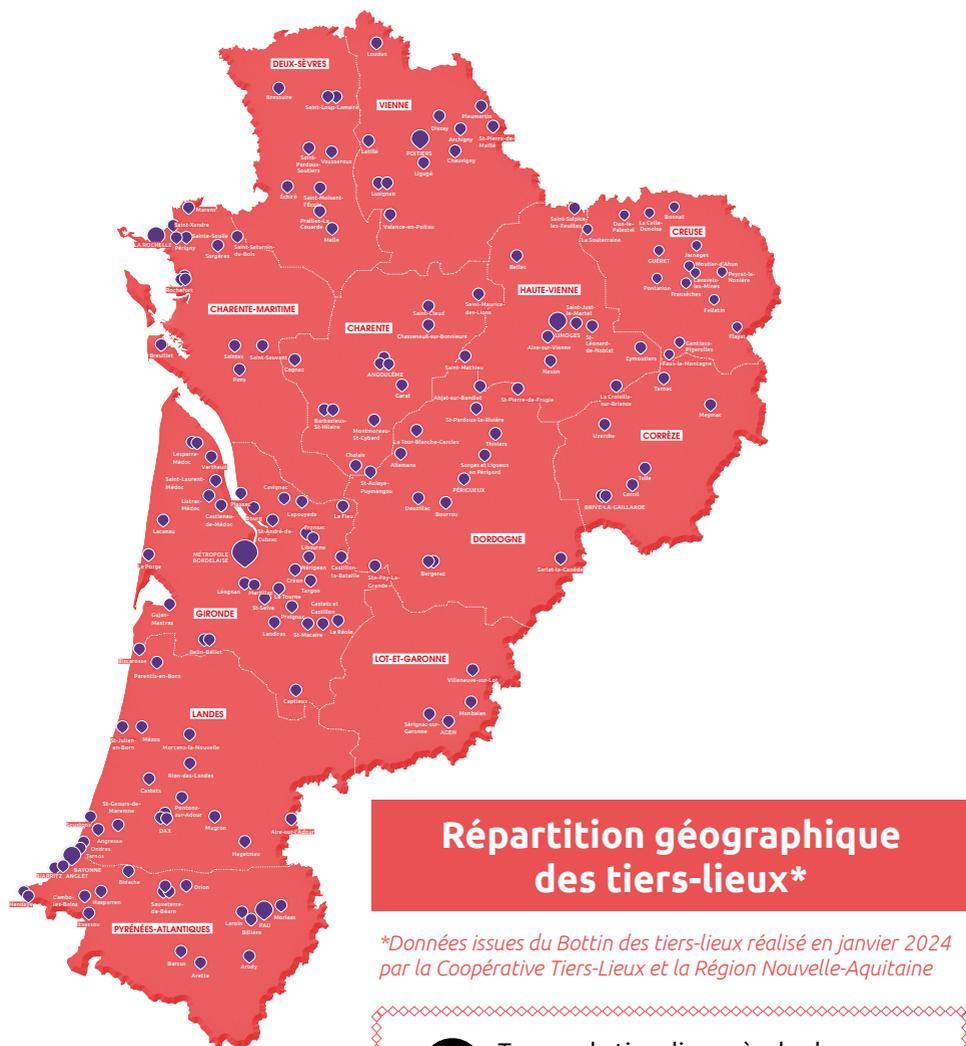


Des lieux à côté de chez vous



Avec plus de **220 tiers-lieux implantés en Nouvelle-Aquitaine** (données juin 2024), il est fort à parier que vous puissiez trouver un tiers-lieu près de chez vous ! Et cette dynamique est particulièrement active en milieu rural puisque **76% des tiers-lieux y sont établis**. Preuve, s'il en fallait, que **les territoires ruraux sont riches en projets structurants** grâce à la mobilisation et à la coopération des acteur-ric-e-s.

On observe néanmoins un déséquilibre entre certains départements, avec une forte concentration girondine et certains départements peu dotés (Lot-et-Garonne et Corrèze notamment). Si les dynamiques associatives se sont étioilées pour certains territoires, nous pourrions supposer que d'autres usages et initiatives (in)formelles répondent déjà aux besoins des habitant-e-s pour d'autres.



Répartition géographique des tiers-lieux*

**Données issues du Bottin des tiers-lieux réalisé en janvier 2024 par la Coopérative Tiers-Lieux et la Région Nouvelle-Aquitaine*



Trouvez le tiers-lieu près de chez vous
qui vous correspond :

<https://coop.tierslieux.net/carte>

<https://coop.tierslieux.net/document/bottin-des-tiers-lieux-en-nouvelle-aquitaine-2024/>



76%
des tiers-lieux
sont implantés
en milieu rural



Des lieux d'accueil

Des lieux d'émancipation individuelle

L'accueil de l'autre dans un tiers-lieu est fondamental parce que ces lieux ambitionnent de répondre aux besoins d'épanouissement individuel des personnes qui les fréquentent. Il convient donc de prendre soin d'accueillir individuellement les personnes, de créer de la convivialité et de cultiver la joie et le rire.

La plupart des tiers-lieux vise un accueil inconditionnel, c'est-à-dire l'accueil de tout public quelque soit sa condition. Dans les faits, 88% des tiers-lieux sont ouverts à tout type de public et 54% seulement sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Néanmoins, **19% des tiers-lieux ont développé un travail autour de l'accueil spécifique du handicap et 40% des tiers-lieux ont développé une politique tarifaire spécifique pour l'accueil des publics fragiles.**

Le manque de ressources humaines dédiées et le manque de moyens pour proposer des réponses aux besoins des personnes en fragilités sont les deux principaux freins rencontrés par les tiers-lieux pour être davantage accessibles à tout type de public.



L'accessibilité

 **88%**



sont ouverts
à tou.te.s
sans distinction de
profils et de statuts

 **54%**

sont accessibles
aux personnes à mobilité
réduite (PMR)

L'accueil inconditionnel

Accueillir toute personne qui passe la porte, dans un premier temps sans aucune condition



89%

s'inscrivent dans
une démarche d'accueil
inconditionnel



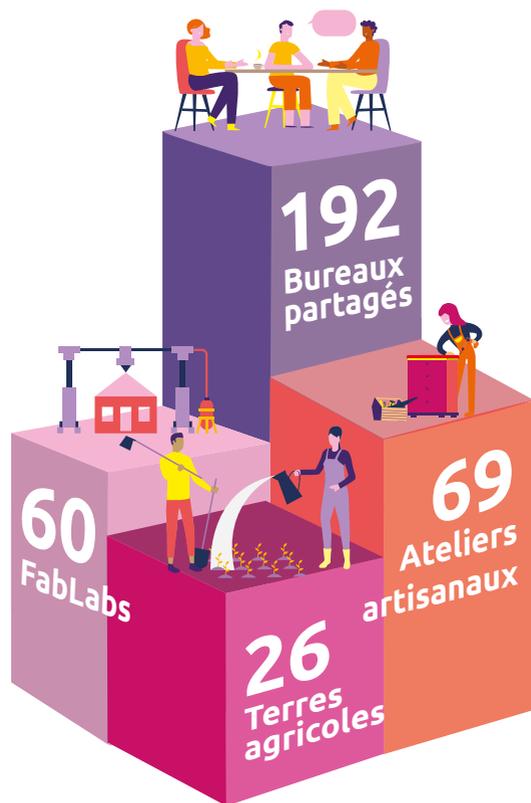
3% s'y
intéressent
mais ne savent
pas comment
s'y prendre

2% sont
en cours de
démarche



6% ne
s'inscrivent pas
dans
une démarche
d'accueil
inconditionnel

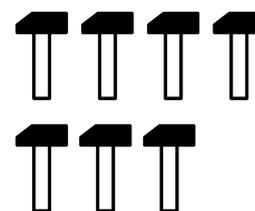
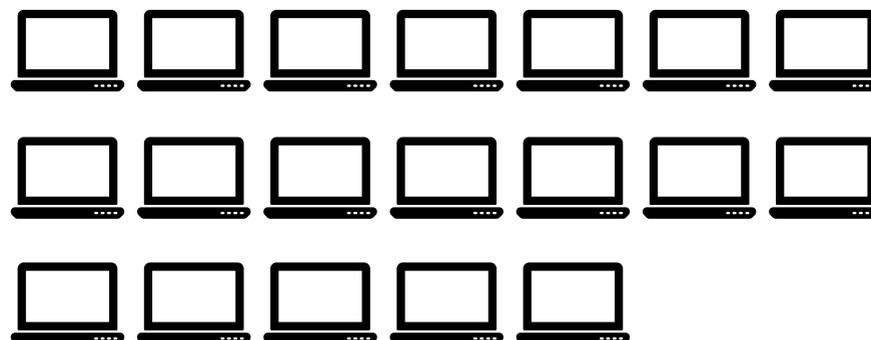
Des lieux pour les habitant.e.s



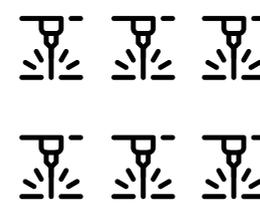
Les types d'espaces de travail partagés*

*Données issues de la base de données cartographique de la Coopérative Tiers-Lieux de juin 2024.

Bureaux partagés



Ateliers
artisanaux



FabLabs



Terres
agricoles

Quels types d'espaces sont mutualisés et partagés dans les tiers-lieux ?

À mi-chemin entre le domicile et le lieu de travail, les tiers-lieux accueillent de très nombreuses pratiques professionnelles. Parmi les quatre principales typologies d'espaces de travail partagés, les bureaux partagés demeurent majoritaires. Néanmoins, les lieux permettant la pratique de métiers agricoles et artisanaux sont en fort développement depuis la fin des années 2010 ; et plus récemment des structures médico-sociales se transforment à l'aune de la démarche tiers-lieu.

Parmi les tiers-lieux répondant, **45% proposent plusieurs configurations de travail**, permettant ainsi aux utilisateurs de mener des activités tertiaires, artisanales voire agricole, au sein d'un même espace.

Des lieux pour les habitant·e·s

Les publics utilisateur·rice·s*

Principaux profils par ordre d'importance, liste non exhaustive



Qui utilise ces tiers-lieux ?

Les cinq principaux profils socio-professionnels des personnes qui fréquentent les tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine sont représentatifs de **l'ouverture et de la transversalité des tiers-lieux**.

Il s'agit avant tout de lieux ouverts au grand public et à diverses pratiques ; les particuliers sont les premiers publics qui fréquentent les tiers-lieux, suivis de près par les familles.

Les pratiques professionnelles ont pleinement leur place dans les tiers-lieux puisqu'ils sont fréquentés en grande partie par les indépendant·e·s et les personnes en création d'entreprise. En outre, de plus en plus de salarié·e·s fréquentent les tiers-lieux ; cela **permet de rompre l'isolement du télétravail à domicile, de faire des rencontres, voire de s'intégrer au projet collectif**.

Quels sont les activités et services proposés par les tiers-lieux ?

Si les espaces partagés sont très diversifiés, il en va de même pour les activités proposées : au-delà des espaces de travail partagés, 99% des tiers-lieux proposent des offres complémentaires qui viennent enrichir le modèle initial.

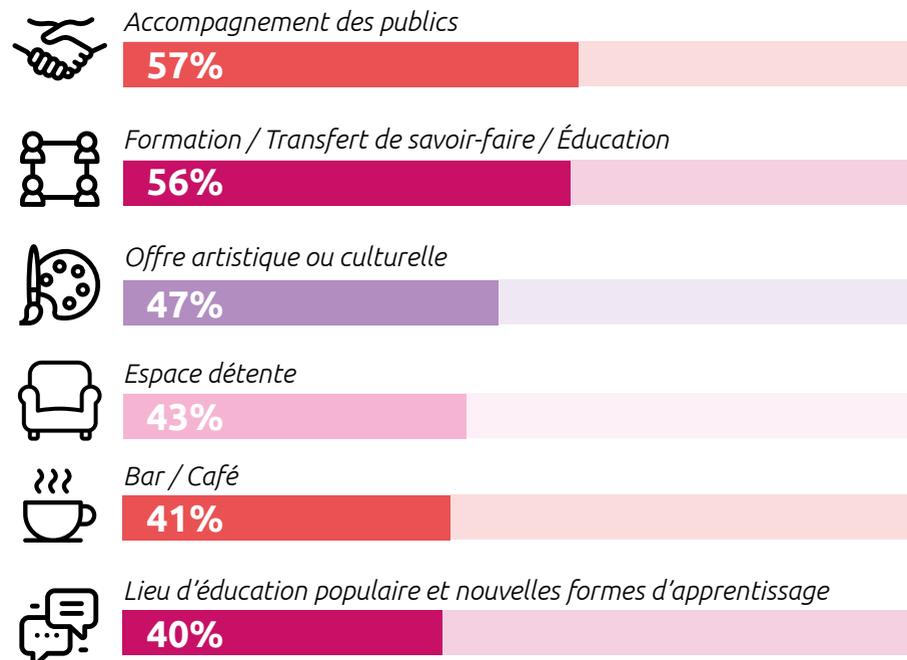
En écho à la notion d'accueil inconditionnel chère aux tiers-lieux, on y retrouve majoritairement des propositions d'accompagnement des publics, de formation / transfert de savoir-faire ou l'accès à de nouvelles formes d'apprentissage au travers, notamment, de l'éducation populaire¹.

Et parce que la qualité de l'accueil se joue également sur des temps de convivialité, les tiers-lieux sont nombreux à proposer des services de type bar / café et des activités artistiques ou culturelles.

Il est à noter que **13% des tiers-lieux répondants hébergent un service public**.

Les activités et services*

*% des tiers-lieux proposant ce type d'activité / service

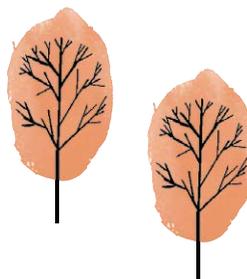
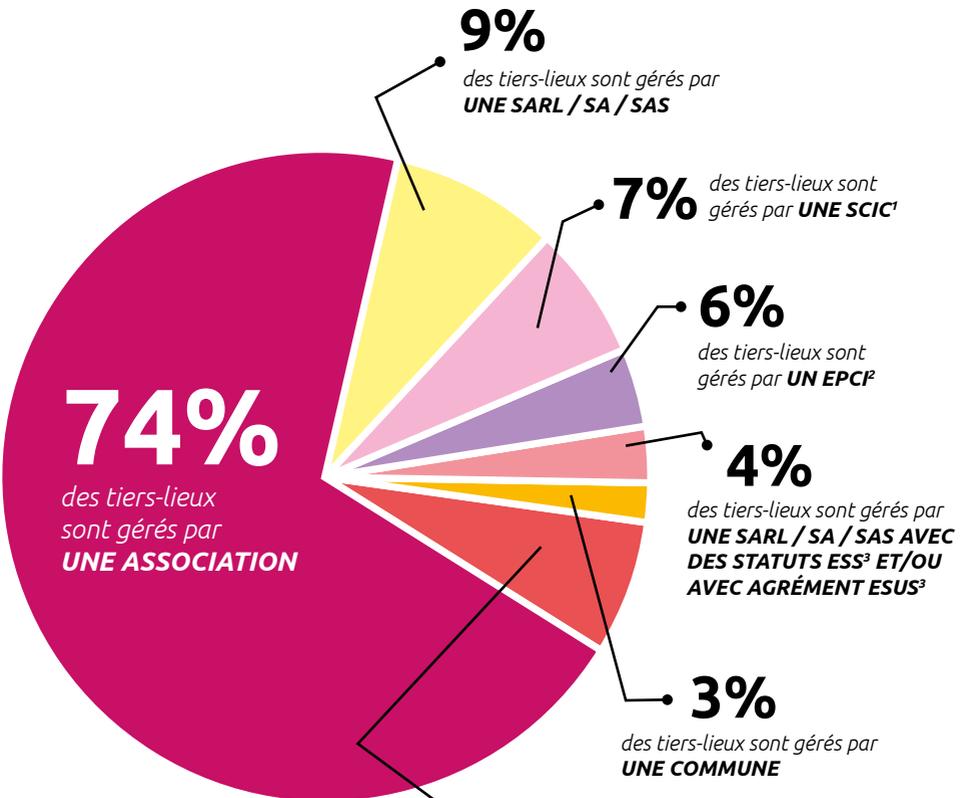


¹ Cf. "Glossaire" page 29.

Des lieux par les habitant.e.s



Les tiers-lieux,
faites-les
vous-mêmes !



Les statuts juridiques

- 7%** des tiers-lieux sont gérés par d'autres types de structure, dont :
- 2% des tiers-lieux n'ont pas de structure : collectif citoyen, association de fait.
 - 1% des tiers-lieux sont gérés par une SCOP
 - 1% des tiers-lieux sont gérés par un GIP⁴
 - 1% des tiers-lieux sont gérés par une organisation d'utilité publique
 - 1% des tiers-lieux sont gérés par une université
 - 1% des tiers-lieux sont gérés par un lycée

¹ SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
² EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale : Communauté de Communes, Communauté d'Agglomération, Métropole
³ SAS AVEC DES STATUTS ESS : gestion démocratique, utilité collective ou sociale du projet, mixité des ressources, non lucrative.
⁴ GIP : Groupement d'Intérêt Public

Quels sont les statuts juridiques choisis par les tiers-lieux ?

Les tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine sont gérés, en immense majorité, par des associations (74%), permettant ainsi l'implication de tou-te-s celles et ceux qui souhaitent contribuer au projet collectif.

Le statut associatif permet souplesse, adaptabilité, convivialité, créativité, partage des responsabilités... autant de valeurs fortes aux tiers-lieux !

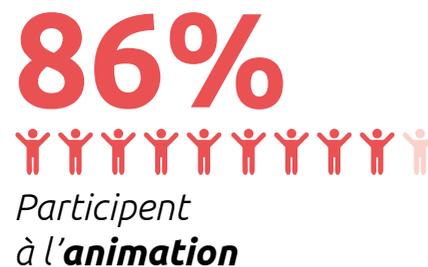
Mais le statut ne fait pas vertu ; l'émulation collective existe bel et bien dans les tiers-lieux sollicités et répondants à cette enquête, quand bien même ils sont gérés par des entreprises traditionnelles, des institutions, etc.

Des lieux par les habitant.e.s

Comment les utilisateur.rice.s
des tiers-lieux participent
à la construction du projet collectif ?



La participation des utilisateur.rice.s



Comment les utilisateur.rice.s
participent-ils au projet
collectif des tiers-lieux ?



L'un des principes fondateurs des tiers-lieux repose sur le volontariat et l'engagement individuel pour faire fonctionner et évoluer le projet collectif. Chacun peut contribuer à la hauteur de ses disponibilités, de ses compétences et de ses appétences.

Les utilisateur.rice.s des tiers-lieux se retrouvent principalement autour de temps informels tels que des repas partagés, des animations / événements, des ateliers spécifiques et des Assemblées Générales (par ordre d'importance). Autant d'occasion de mettre la main à la pâte !

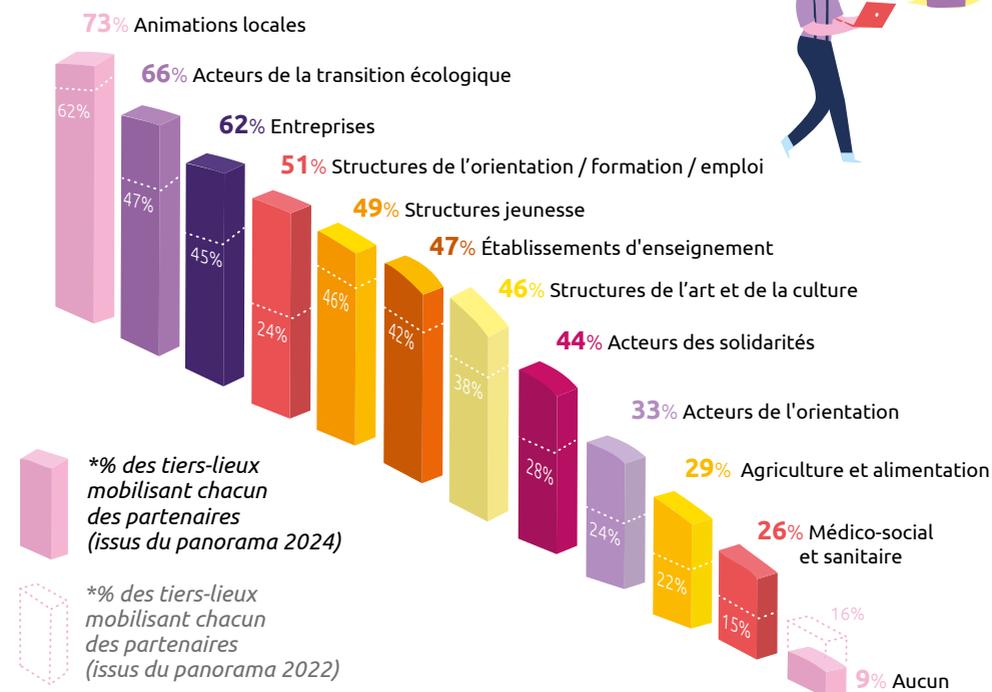
Des lieux

en lien avec
les partenaires
locaux



Entre 2022 et 2024
presque 2x plus
de partenariats avec :

- *Les structures de l'orientation, formation, emploi*
(organismes de formation, France Travail, missions locales, ERIP - Espaces Régionaux d'Information de Proximité...)
- *Le médico-social et sanitaire*
(assistant·e social·e, structures d'urgences, établissements médicalisés, médecins, addictologues, psychologues...)



Les partenariats locaux*

Reconnus pour leur capacité de coopération, la réussite des tiers-lieux repose sur la qualité et la diversité des relations tissées avec les partenaires locaux.

En effet, qu'il s'agisse d'être relais de communication, prescripteur des activités, soutien des projets, contributeur en nature, en bénévolat ou financier, le réseau partenarial local est gage de durabilité des tiers-lieux.

La typologie des partenaires illustre la diversité des publics cibles et des activités entreprises par les tiers-lieux.

Les relations avec les entreprises du territoire sont également déterminantes ; **ils sont 69% à déclarer que les entreprises du territoire utilisent les services du tiers-lieu (contre 63% en 2022) et 34% déclarent que les entreprises développent des projets avec le tiers-lieu (contre 27% en 2022).**

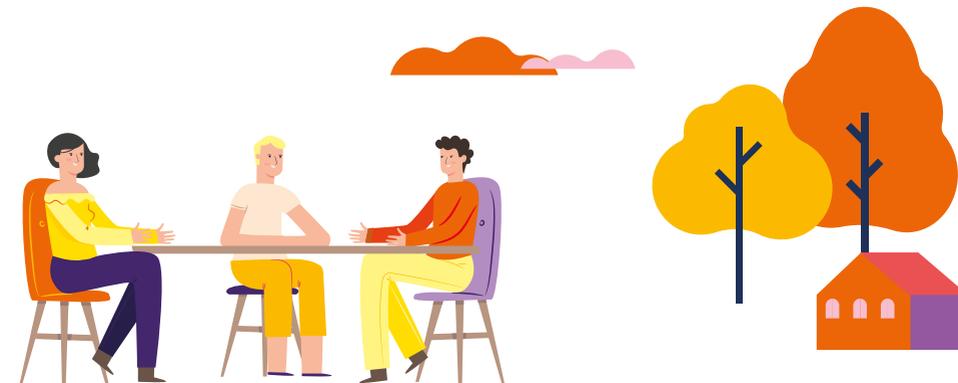
Des lieux d'activités

Équilibre des ressources

* en moyenne par tiers-lieu

58 910 €*
Ressources générées
par les produits

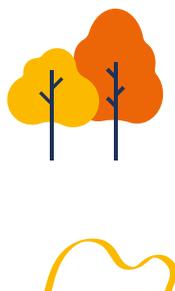
58 000 €*
Subventions



Quelles sont les activités qui génèrent ces produits ?

Les activités marchandes sont des ressources financières à hauteur de **58 910 € en moyenne par tiers-lieu** (hors subventions). Ces ressources proviennent notamment de **location d'espaces, d'animation et d'atelier, de prestation pour des partenaires publics ou privés, de vente de boissons et de petites restaurations, de formation...**

La mise en œuvre de ces activités repose sur des richesses humaines, qu'elles soient bénévoles ou salariées, sur leurs compétences et sur une organisation adaptée pour gérer des équipes mixtes (bénévoles et salariés) et une diversité de fonctions (accueil, animation, gestion locative, gestion financière et juridique...).



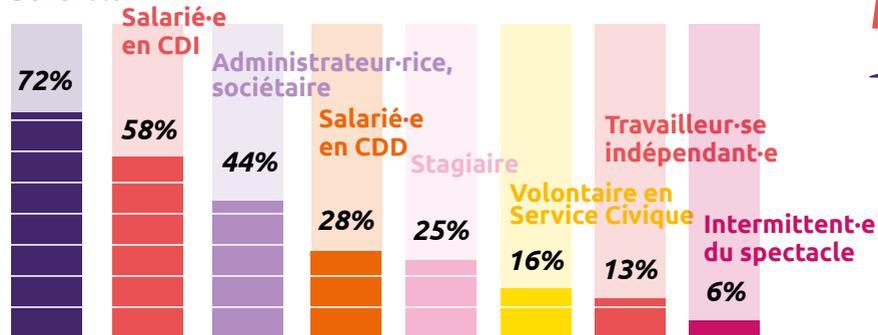
Des lieux aux multiples richesses humaines



Les richesses humaines*

*% de tiers-lieux ayant recours à ce type de RH

Bénévole



1% Salarié-e en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDi)
ou personne rémunérée en droits d'auteurs

73%

des tiers-lieux sont
employeurs



2,2 ETP¹

en moyenne par
tiers-lieu employeur

Quels types de richesses humaines œuvrent pour faire tourner les tiers-lieux ?

Dans 27% des tiers-lieux, la gestion et l'animation sont assurées bénévolement. Toutefois, selon l'ambition et les besoins du projet notamment en termes de disponibilités et de compétences, le collectif peut être amené à accueillir d'autres ressources humaines.

Une fois créé, le tiers-lieu implique d'accueillir, d'animer, d'assurer la logistique, un certain nombre de tâches supports au bon fonctionnement mais également de suivre une comptabilité, de communiquer, de monter et suivre des projets et des missions qui participent du dynamisme du tiers-lieu.

73% des tiers-lieux sont ainsi employeurs, **parmi lesquels 58% ont recours à des salarié-e-s en CDI** et 28% à des salarié-e-s en CDD. En moyenne, ce sont 2,2 ETP¹ en cours / assurés par tiers-lieu (contre 2,9 ETP en 2021). **Facilitateur, chargé d'accueil, médiateur, fabmanager... les métiers sont plus ou moins spécifiques, selon qu'il y ait un-e ou plusieurs salarié-e-s.**

En dehors du tandem bénévole-salarié-e, les tiers-lieux accueillent des stagiaires, des volontaires en service civique, ont recours à des travailleur-se-s indépendant-e-s rémunéré-e-s en prestation ainsi qu'à des intermittent-e-s du spectacle qui concourent à la mise en œuvre des activités.

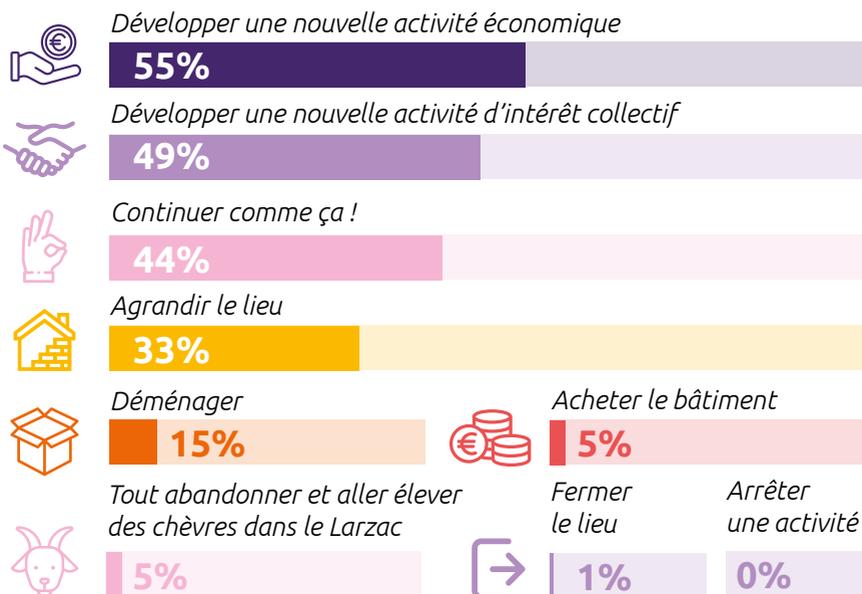
¹ Cf. "Glossaire" page 29.

Des lieux en développement

80%

des tiers-lieux
ont des projets
de développement
qui nécessiteraient un renforcement
de fonds propres

Les projets à moyen terme



Ça fourmille
dans les tiers-lieux !



Quels sont les projets de développement des tiers-lieux ?

Qu'il s'agisse de développer de nouvelles activités économiques (café, boutique, formation...) ou d'intérêt collectif, d'agrandir leur espace, de déménager, d'acheter le bâtiment, 80% des tiers-lieux (contre 67% en 2021) ont des projets de développement qui nécessitent un renforcement de leurs fonds propres.

Les années passent, le projet collectif se développe et le lieu se révèle trop petit, ce qui conduit les tiers-lieux à projeter de déménager pour accéder à un local plus grand (86% des lieux dont le projet à moyen terme est de déménager). Certaines activités impliquent également de déménager pour un lieu plus adapté (36%). Parce qu'un lieu unique ne suffit pas toujours, 29% comptent se déployer sur un lieu supplémentaire afin de développer de nouvelles activités à l'échelle d'un territoire.

Il n'est pas rare d'observer autant de projets de développement au sein des tiers-lieux car ils existent précisément pour permettre l'expérimentation et la créativité.



glossaire

- › **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales.
- › **DIRECCTE** : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.
- › **DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- › **DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- › **DRJCS** : Délégation Régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.
- › **Éducation Populaire** : L'éducation populaire est un projet de démocratisation de l'enseignement porté par des associations dans le but de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyens.
Source : Collectif d'auteurs sous la direction de Christine DELORY-MOMBERGER dont Christian VERRIER « Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique » - Éditions Érès, octobre 2019.
- › **ETP** : Équivalent Temps Plein.
- › **EVS** : L'Espace de Vie Sociale est un agrément et un soutien de la CAF pour les structures de proximité qui touchent tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes.
Source : caf.fr
- › **PETR / PNR** : Pôle D'Équilibre Territorial et Rural / Parc Naturel Régional.
- › **Richesses Humaines** : Bénévoles, salariés, prestataires, contributeurs, il s'agit de celles et ceux qui assurent une diversité de fonctions (accueil, animation, gestion locative, gestion financière et juridique...).
- › **Service Civique** : Le service civique est un engagement volontaire sur une mission d'intérêt général, d'une durée de 6 à 12 mois [...]. Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, il peut être mis en place dans [...] neuf domaines [...], reconnus prioritaires pour la Nation.
Source : servicepublic.fr



L'action

de la Région en faveur des tiers-lieux

Une action pilotée par la direction de l'Économie Sociale et Solidaire, en transversalité avec d'autres directions (formation, territoires, agriculture...).

Une action incarnée par l'Appel à Manifestation d'Intérêt – AMI tiers-lieux 2022-2024 qui vise à soutenir deux types de projets :

- **Les projets de création de tiers-lieux** dans les territoires où il n'y en a pas à moins de 20 minutes.
- **Les projets de développement de tiers-lieux déjà ouverts pour renforcer les coopérations avec les acteurs locaux**, professionnaliser les conditions d'accueil et consolider leurs modèles socio-économiques par la production de nouvelles offres de services et l'hybridation de leurs ressources dans l'un des quatre domaines suivants : former autrement, travailler et produire autrement dans l'artisanat, travailler et produire autrement dans l'agriculture, pouvoir expérimenter et innover.

L'action

de la Coopérative Tiers-Lieux

Tiers de confiance des pouvoirs publics et des acteurs locaux, la Coopérative Tiers-Lieux est :

- **La tête de réseau des espaces de travail partagés** tous secteurs confondus (tertiaire, artisanal, agricole) en Nouvelle-Aquitaine ;
- Un **organisme de formation coopératif** :
 - Dédié aux changements des pratiques socio-professionnelles des personnes, des organisations et de leurs territoires.
 - Certificateur national sur la compétence "Piloter un tiers-lieu".
- Un **laboratoire d'innovation sociale** : observations et expérimentations.

Ses missions :

- Accompagner, soutenir et consolider les tiers-lieux.
- Déployer et faciliter les coopérations pour une transformation sociétale des territoires.
- Porter et diffuser une vision politique partagée des tiers-lieux.
- Coordonner et animer le réseau régional des tiers-lieux.

Les activités de la Coopérative Tiers-Lieux

Animation du réseau d'espaces de travail partagés pour tous les secteurs d'activité (tertiaire, artisanal, agricole)

- + Présence et médiation territoriale (conseils, rencontres partenariales, appui aux politiques publiques...)
- + Accompagnements individuels et collectifs
- + Animations thématiques (rencontres régionales, portes ouvertes, webinaires thématiques...)
- + Projets de coopération



Expérimentations autour de projets d'innovation sociale

- + Création d'un observatoire de l'existant (évaluation)
- + Développement de projets pilotes
- + Publications
- + Médiathèque

En savoir + : cutt.ly/fepFxmQE

En savoir + : cutt.ly/lwS2fclx

Organisme de formation coopératif et certificateur national de la compétence « Piloter un tiers-lieu »

- + Professionnalisation des acteur-trice-s
- + Mutualisation de ressources pédagogiques
- + Coopération avec les acteur-trice-s de la formation et de l'orientation

En savoir + : cutt.ly/gwS2jx3G

la coopérative tiers-lieu

Vous en voulez encore ?

« Les tiers-lieux pour vivre mieux » un seul site : coop.tierslieux.net

Les publications « par et sur les tiers-lieux », éditées par la Coopérative Tiers-Lieux : cutt.ly/ywS2l4Hf

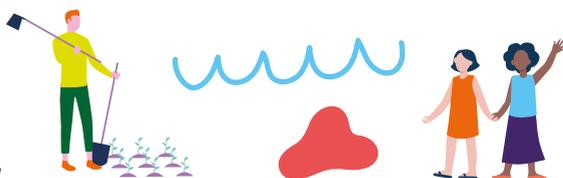
Pour nous écrire : contact@tierslieux.net

Pour recevoir « Les Nouvelles mensuelles des Tiers-Lieux » : cutt.ly/fwDwljuC

Pour embarquer avec nous et porter la voix des tiers-lieux et des sujets alternatifs haut et fort : cutt.ly/OwVSYPEY

tierslieux

Coopérative Tiers-Lieux





aller plus loin ?



Découvrir le Panorama tiers-lieux 2024

Panorama
tiers-lieux
en Nouvelle-Aquitaine
2024

+ de données
+ d'analyses
sur les tiers-lieux
en Nouvelle-Aquitaine

<https://coop.tierslieux.net/document/panorama-des-tiers-lieux-en-nouvelle-aquitaine-2024/>

